

BANQUE CENTRALE DU CONGO COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE Kinshasa, République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE

Le Comité de Politique Monétaire s'est réuni, ce vendredi 16 avril 2021, pour sa troisième réunion ordinaire de l'année, sous la Présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.

Les échanges ont globalement porté sur les principaux faits économiques et financiers aux plans extérieur et intérieur ainsi que sur le dispositif adéquat de la politique monétaire à mettre en place au regard du contexte actuel et futur.

De l'analyse de la conjoncture économique, monétaire et financière, il y a lieu de relever ce qui suit :

> Au plan extérieur

Dans ses perspectives de l'économie mondiale, publiées en avril courant, le FMI a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour 2021 et 2022, attestant la reprise de l'économie mondiale après une contraction enregistrée en 2020. Cette révision à la hausse tient principalement des améliorations observées dans les pays avancés, notamment aux Etats-Unis.

En effet, le FMI table sur un taux de croissance de 6,0 % et 4,4 %, respectivement en 2021 et 2022 alors que les estimations de janvier dernier renseignaient une croissance de 5,5 % en 2021 et 4,2 % l'année prochaine. Cette reprise a été facilitée par les mesures prises par les décideurs politiques et les banques centrales pour atténuer les effets négatifs de la pandémie. Ces mesures concernaient principalement le soutien à l'économie, par les pouvoirs publics, à l'échelle mondiale, à hauteur de 16.000 milliards de USD, et l'assouplissement des conditions de financement. Toutefois, les perspectives demeurent fortement divergentes selon les pays ou les régions, en raison notamment des facteurs liés à la distribution lente des vaccins contre la Covid-19, au soutien à l'économie plus restreint dans certains pays et aux caractéristiques structurelles de chaque économie. Cette divergence devrait accroître les inégalités entre les pays et compromettre les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté.

Dans ce contexte, les dirigeants sont appelés à poursuivre avec les mesures de soutien à l'économie, tout en gérant une marge de manœuvre plus restreinte et des niveaux d'endettement plus élevé qu'avant la crise. Ces mesures devraient être mieux ciblées et bien adaptées à la conjoncture actuelle et aux caractéristiques structurelles de chaque pays.

Il s'agira notamment de (i) prioriser les dépenses de santé, (ii) renforcer la coopération internationale, (iii) poursuivre avec les transferts monétaires aux ménages et le soutien aux entreprises, principalement celles qui sont les plus rentables, et (iv) mettre en œuvre des réformes structurelles afin de garantir une économie plus résiliente, inclusive et respectueuse de l'environnement.

S'agissant des cours des matières premières exportées par la RDC, ils ont enregistré une tendance haussière au mois de mars dernier. En effet, le cours du pétrole, sur le marché de Londres, s'est établi, en moyenne, à 65,6 USD le baril, enregistrant une hausse mensuelle de 5,4 %. Ceux du cuivre et du cobalt (LME, Boursorama) ont respectivement augmenté, de 7,7 % et 11,3 %, se fixant à 9.039,8 USD et 52.488,7 USD la tonne métrique.

> Au plan intérieur

Les dernières estimations de la croissance économique, effectuées par la Commission des Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux (CESCN), sur base des réalisations de la production à fin décembre 2020, renseignent un ralentissement de l'activité économique. En effet, la croissance du PIB réel s'est située à 1,7 % contre 4,4 % réalisée en 2019. Toutefois, cette croissance tient principalement de la performance du secteur minier, à la faveur des mesures de cantonnement des ouvriers dans les mines ainsi que de la bonne tenue des cours mondiaux des principaux produits d'exportations (le cuivre et cobalt).

Au mois de mars, les résultats de l'enquête effectuée auprès des chefs d'entreprises révèlent la confiance de ces derniers quant à l'évolution de la conjoncture économique à court terme. En effet, le solde brut d'opinions s'est établi à + 15,6 % après +14,1 % le mois précédent.

Sur le marché des biens et services, il a été noté la poursuite du ralentissement du rythme de formation des prix. En rythme mensuel, l'inflation est ressortie à 0,312 % au mois de mars 2021 contre 0,347 % en février dernier, portant le cumul annuel à 1,029 %. Une tendance analogue a été également observée en glissement annuel où le taux d'inflation est établi à 15,146 %. Dans ces conditions, toutes choses restant égales par ailleurs, l'inflation s'établirait à 4,538 % à fin décembre 2021 face à un objectif de moyen terme de 7,0 % fixé par la Banque Centrale.

Au niveau des finances publiques, à fin mars 2021, les opérations financières de l'Etat se sont clôturées par un déficit de 22,9 milliards de CDF, alors que le Trésor avait tablé sur un excédent de 23,4 milliards. Les recettes mensuelles mobilisées se sont chiffrées à 828,1 milliards de CDF, en dépassement de 5,1 % de leurs prévisions mensuelles, et les dépenses exécutées ont atteint 851,0 milliards, exécutées en dépassement de 11,3 %. Toutefois, au premier trimestre 2021, le solde de l'Etat affiche un léger excédent de 9,6 milliards de CDF alors qu'à la période correspondante de 2020, l'Etat était déficitaire.

2

Le marché de change a été caractérisé par la poursuite de la stabilité relative du franc congolais sur les deux segments du marché. En effet, à fin mars 2021, le taux de change, s'est établi à 1.982,36 CDF le dollar américain à l'indicatif, en légère dépréciation mensuelle de 0,1 % alors que le marché parallèle, le taux de change est demeuré à son niveau observé à fin février, soit à 2.023,83 CDF le dollar américain. Depuis le début de l'année, le franc congolais s'est légèrement déprécié de 0,5 % et 0,2 %, respectivement à l'indicatif et au parallèle sur fond des efforts de stabilisation initiés par l'Institut d'Emission. Par ailleurs, les réserves de change se sont établies à 505,71 millions de USD, correspondant à 2 semaines d'importations des biens et services.

S'agissant du secteur monétaire, le bilan de la Banque centrale renseigne une hausse mensuelle de la base monétaire de 289,7 milliards de CDF, la situant à 4.079,5 milliards. Cette expansion est expliquée essentiellement par la hausse des avoirs intérieurs nets de 617,4 milliards de CDF. L'encours global du Bon BCC a augmenté de 2,5 milliards de CDF, s'établissant à 10,0 milliards, attestant ainsi une ponction de 2,5 milliards de CDF. Les avoirs libres des banques demeurent négatifs à 288,9 milliards de CDF contre -531,6 milliards en février 2021.

Eu égard au ralentissement des prix aussi bien sur le marché de change que celui des biens et services, conjugué à des perspectives favorables à court terme, lesquelles ne laissent apparaître aucun choc majeur, le Comité de Politique Monétaire a décidé d'assouplir les conditions de financement. Ainsi, le taux directeur a été revu à la baisse de 5

.,0 points de pourcentage pour se situer à 10,5 %. Par ailleurs, le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme, sont maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 0 %. Le Bon BCC servira des opérations de réglage pour fin de la liquidité.

Fait à Kinshasa, le 16 avril 2021

Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

Drésident